



BULLETIN D'ADHESION 2025

Attention : Ce bulletin n'est à compléter si et seulement si vous n'avez pas complété le formulaire d'inscription sur HelloAsso.

Rappel : Pour participer et valider les résultats des épreuves du calendrier Surprise, tout participant doit être en règle de sa cotisation.

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de ASPRO SURPRISE) à l'adresse suivante : ASPRO SURPRISE C/O Maxime FAURE, 70 Allée Alberto Giacometti, 34000 MONTPELLIER.

Choisissez votre situation en cochant la case :

- Je suis un nouvel adhérent pour l'année 2025. Je certifie sur l'honneur n'avoir jamais été adhérent à l'Association des propriétaires de surprise (ASPRO SURPRISE). Je vous joins un règlement de 25 € au titre de ma cotisation pour l'année 2025.
- Je souhaite renouveler mon adhésion : Je vous joins un règlement de 45 € au titre de ma cotisation à l'Association des propriétaires de Surprise (ASPRO SURPRISE) pour l'année 2025.
- Je navigue en tant qu'équipier sur un surprise et je souhaite adhérer à l'Association des propriétaires de Surprise (ASPRO SURPRISE) pour l'année 2025. Je vous joins un règlement de 10 € au titre de ma cotisation pour l'année 2025.

Pour les propriétaires :

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Portable : Mail :

Nom du bateau : N° de voile :

Année de fabrication :

Club :

Zone de navigation ⁽¹⁾ : Anncy Léman - Manche - Atlantique Nord - Atlantique Sud - Bouches du Rhône - Côte d'Azur - Languedoc-Roussillon - Forêt d'Orient – Autre :

(1) Cercler la mention utile.

Pour les équipiers :

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Portable : Mail :

Clause spécifique :

« Par la signature du présent bulletin d'adhésion et en ma qualité de membre, j'autorise expressément l'association des propriétaires de Surprise à utiliser, pendant la durée de la présente adhésion et pour une durée de dix ans, mon nom, mon image, le nom de mon bateau, les photos de mon bateau, ma voix et les attributs de ma personnalité dans les cadres de sa communication interne et externe au sujet de ses projets sportifs exclusivement »

Lu et approuvé le : / / 2025

Signature :